

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 10 avril 2017
En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Emilie FERRANT donne procuration à Monsieur Guy FRANÇAIS
Madame Séverine ZELLER donne procuration à Monsieur Patrick WALTER
Monsieur Loris HUG donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
Monsieur Rémy WIGNO donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI

Madame Isabelle SONNET est désignée secrétaire de séance.

1/ Compte rendu de la séance 27 mars 2017

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité

ADOpte le compte rendu de la séance du 27 mars 2017

2/ Taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu la loi de finances pour 2017,

Il est proposé de fixer l'imposition pour l'année 2017 comme suit : pas d'augmentation des taux pour l'année 2017

Taxes	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Base prévisionnelle 2017	Produit fiscal en euros 2017
TH	9.39	9.39	9.39	4 532 000	425 555 €
TFB	16.36	16.36	16.36	3 456 000	565 402 €
TFNB	18.45	18.45	18.45	13 900	2 565 €
					993 522 €

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

VOTE les taux des impôts locaux 2017 selon le tableau exposé ci-dessus. Le Maire, le comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

3/ Budget primitif 2017

Monsieur le Maire présente le budget 2017 :

Le constat est le même depuis quelques années avec une baisse considérable des dotations, notamment de la DGF (-30 000 € cette année, -70000 € en 2 ans.....) conjuguée avec l'augmentation du Fonds de Péréquation Intercommunal (presque 50 000 € en 5 ans)

La capacité d'autofinancement diminue donc considérablement malgré une gestion saine et des efforts en terme de réduction des coûts.

Cette diminution de la capacité d'autofinancement se fera directement ressentir en 2018 sur le financement de l'investissement. Un emprunt sera incontournable.

Pour 2017, les principales dépenses seront :

- La création d'une 7ème classe et d'une salle de réunion à l'école primaire
- L'extension du bâtiment des services techniques
- L'informatisation du cimetière et acquisition d'un nouveau columbarium
- Dépenses de voiries diverses
- Les restes à réaliser en dépenses de l'extension du périscolaire

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 2 071 050 €

RECETTES : 2 071 050 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 920 000 €

RECETTES : 920 000 €

avec restes à réaliser 2016

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2017 tel que présenté, par **chapitre en euros** :

DECIDE la réalisation au cours de l'année 2017 des travaux d'équipement et des acquisitions figurant à la section d'investissement du budget,

DECIDE l'attribution des travaux, selon les procédures du Code des Marchés Publics,

DECIDE d'accorder au personnel communal toutes les indemnités et primes dont le versement est autorisé par des textes réglementaires, au taux en vigueur, et ce dans la limite de celles dont bénéficient les agents des différents services de l'Etat.

DECIDE d'imputer en section d'investissement les biens meubles présentant un caractère de durabilité et dont la valeur unitaire TTC est supérieure ou égale à 228,67 €.

AUTORISE le maire à signer au nom de la commune, les différents marchés, contrats ou conventions à venir ainsi que les contrats d'emprunts inscrits dans le budget.

4/ Affectation des subventions aux associations pour 2017

Monsieur Gérard MARTIN propose l'octroi des montants suivants aux associations dans le cadre des crédits ouverts au BP 2017 et rappelle les principaux critères d'attribution : le nombre d'adhérents, mais également l'implication des associations dans les différentes manifestations communales (journée citoyenne, nocturne cycliste, la course du lion ...).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BUDGET 2017 (article 6574)	
ASSOCIATIONS COMMUNALES	SUBVENTIONS
AAPPMA « La Charmontaise »	2 575€
Ainsi Font Font	412 €
Airsoft	220 €
Amicale philatélique	148 €
Anciens combattants	482 €
Auto Modèle Club Charmontais	288 €
Charmon's les couleurs	368 €
Chorale CAMP'NOTE	482 €
Entente Nommay Vieux-Charmont	2 352 €
Esprit Paintball	434 €
Gymnic Club Charmontais	1 046 €
Karaté do	26 €
Les mômes de Moulin	571 €
Loisirs Animations Sports	330 €
Photo vidéo	391 €
Poussus	397 €
SEP	1 436 €
Tai-jitsu	326 €
Tennis Club Charmontais	452 €
Texas Country	415 €
Volley	356 €
SOUS TOTAL	13 507 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES HORS CRITERES	
Amicale des pompiers	600 €
Comité des Fêtes	1 040 €
SOUS TOTAL	1 640 €
ASSOCIATIONS AUTRES	
ADEC (subvention annuelle ordinaire de fonctionnement)	1 378.50 €
Ecole primaire Noël des élèves	860 €
Ecole maternelle Noël des élèves	650 €
Collectif Petite Enfance (dans le cadre du Contrat Petite Enfance)	98 €
Fédération DDEN	30 €
Nos amis les Chats	100 €
Société Histoire Naturelle	50 €

<i>SOUS TOTAL</i>	3 166.50 €
TOTAL GENERAL EN EUROS	18 313.50 €

Sur proposition de Monsieur Gérard MARTIN,
Après délibération :

Le conseil municipal

ADOpte les propositions de subvention, (2 abstentions)

AUTORISE Monsieur le Maire à régler les dites subventions.

5/ Désignation des jurés d'assises - année 2017

Comme chaque année, il appartient au Maire de tirer au sort publiquement à partir de la liste électorale, les noms de six personnes, représentant le triple du nombre de jurés d'assises pour la commune.

Les personnes suivantes ont été tirées au sort :

n° liste	NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE NAISSANCE
47	AUNAC	Kevin	13 rue des Arbues	31/08/1987
827	GRABS	Mélanie	7 rue de l'épinette	02/07/1984
940	YUKSEL	Hilal	14 rue du fort	04/04/1984
323	CARDOT	Jean-Paul	2 impasse du Cadran	05/03/1954
249	BOURLIER	Corinne	23 rue Centrale	22/02/1967
553	DIETRICH	André	4 rue des Peupliers	22/04/1952

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la liste des jurés d'assises.

6/ Questions diverses

Néant

Séance levée à 21h30

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy 1 ^{er} Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2 ^{eme} Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3 ^{eme} Adjoint	X		
NADOR Fabienne, 4 ^{eme} Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5 ^{eme} Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6 ^{eme} Adjointe		X	Donne procuration à Monsieur Guy FRANCAIS
BIGANZOLI Guy, Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie	X		
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine	X		
HUG Loris		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
KUBICKI Barbara	X		
LENZI Yves	X		
NIMETZ Danielle	X		
ROSSETTO Pierre	X		
SONNET Isabelle	X		
WIGNO Rémy		X	Donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI
ZELLER Séverine		X	Donne procuration à Monsieur Patrick WALTER